

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24434**

Intitulé

Licence : Licence Sociologie (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université, Université de Franche-Comté - Besançon, Université de Bordeaux, Université de Bretagne Occidentale - Brest, Université de Caen Normandie, Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, Université de Bourgogne - Dijon, Université d'Evry-Val-d'Essonne, Université du Havre, Université de Limoges, Université de Lorraine, Université Lumière - Lyon 2, Université Paul Valéry - Montpellier 3, Université de Nantes, Université Nice Sophia Antipolis, Université Paris Diderot - Paris 7, Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université de Perpignan Via Domitia, Université de Poitiers, Université de Rouen, Université Jean Monnet - Saint-Etienne, Université Jean Jaurès - Toulouse 2, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Université Grenoble Alpes, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, Université de Rennes 2, Institut national universitaire Champollion, Université Clermont Auvergne, Sorbonne université, Université de Lille, Université de Tours	Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme.

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

123 Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Sélection de données quantitatives ou qualitatives et suivi régulier ou ponctuel pour la direction, le service utilisateur ou les usagers.
- Interprétation et mise en place des informations, des indicateurs statistiques.
- Diagnostic des situations
- Elaboration des prévisions dans le cadre d'analyses et d'études spécifiques.
- Aide à la décision.
 - Mobiliser les principales théories sociologiques contemporaines pour la réalisation et l'interprétation d'enquêtes de terrain.
- Construire un protocole d'observation, rédiger un compte rendu d'observation et réaliser un rapport complet et synthétique.
- Définir et affiner une problématique d'enquête en fonction du travail de terrain.
- Se servir aisément des outils de l'enquête sociologique (élaboration d'un questionnaire et d'un entretien approfondi passés en face à face ou en ligne ; dépouillement des questionnaires, maîtrise de logiciels nécessaires à cet effet, usage des méthodes quantitatives et des approches démographiques).
- Etablir une relation régulière et une interaction avec différents interlocuteurs (bilans réguliers sur l'avancement du travail réalisé).
- Transcrire avec rigueur et régularité les enquêtes en vue d'établir un rapport complet et synthétique.
- Lire des données statistiques sous différentes formes, interpréter un tableau croisé, pour produire un document de synthèse de données statistiques.
 - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Prendre du recul face à une situation
 - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation

- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Se situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- N : administration des entreprises
- O : administration publique
- R : arts, spectacle
- S : autres activités de service (associations)
- J : info-com
- Q : Santé humaine et action sociale
 - Assistant des ressources humaines dans les établissements sanitaires
- Chargé d'études en prospective
- Conseiller social et coordinateur social
- Consultant en formation et à l'emploi
- Conseiller d'information et d'orientation
- Conseiller en organisation
- assistant de développement local
- Agent de développement social
- Enquêteur, chargé d'enquête

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

K1206 : Intervention socioculturelle

K1802 : Développement local

M1401 : Conduite d'enquêtes

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 24434 - Usages digitaux et numériques	- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 24434 - Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires	• Mobiliser les principales théories sociologiques contemporaines pour la réalisation et l'interprétation d'enquêtes de terrain.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 24434 - Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. - Développer une argumentation avec esprit critique.
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 24434 - Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 24434 - Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> • Construire un protocole d'observation, rédiger un compte rendu d'observation et réaliser un rapport complet et synthétique. • Définir et affiner une problématique d'enquête en fonction du travail de terrain. • Se servir aisément des outils de l'enquête sociologique (élaboration d'un questionnaire et d'un entretien approfondi passés en face à face ou en ligne ; dépouillement des questionnaires, maîtrise de logiciels nécessaires à cet effet, usage des méthodes quantitatives et des approches démographiques). • Etablir une relation régulière et une interaction avec différents interlocuteurs (bilans réguliers sur l'avancement du travail réalisé). • Transcrire avec rigueur et régularité les enquêtes en vue d'établir un rapport complet et synthétique. • Lire des données statistiques sous différentes formes, interpréter un tableau croisé, pour produire un document de synthèse de données statistiques.
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 24434 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 24434 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence

- Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018
- Institut National Universitaire Champollion, arrêté du : 23/05/2016
- Sorbonne Université, arrêté du : 03/11/2014
- Université Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017
- Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2016
- Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 16/04/2017
- Université de Bretagne-Occidentale - Brest, arrêté du : 27/07/2017
- Université de Caen-Normandie, arrêté du : 07/02/2017
- Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017
- Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015
- Université de Limoges, arrêté du : 04/09/2018
- Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018
- Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017
- Université de Pau et des Pays de l'Adour, arrêté du : 02/06/2016
- Université de Perpignan Via Domitia, arrêté du : 16/11/2017
- Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018
- Université de Rouen, arrêté du : 08/06/2017

Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, arrêté du : 03/03/2016
Université d'Evry-Val-d'Essonne, arrêté du : 05/06/2015
Université du Havre, arrêté du : 08/06/2017
Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016
Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016
Université Jean-Jaurès - Toulouse 2, arrêté du : 15/04/2016
Université Lumière - Lyon 2, arrêté du : 23/05/2016
Université Nice Sophia Antipolis, arrêté du : 28/05/2018
Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, arrêté du : 30/06/2017
Université Paris Diderot - Paris 7, arrêté du : 11/09/2014
Université Paris-Est Marne-La-Vallée, arrêté du : 15/06/2015
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017
Université Paul-Valéry-Montpellier, arrêté du : 30/03/2018
Université Rennes 2, arrêté du : 29/06/2017
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, arrêté du : 24/06/2016

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

[Aix-Marseille Université](#)

[Institut National Universitaire Champollion](#)

[Sorbonne Université](#)

[Université Clermont Auvergne](#)

[Université de Bordeaux](#)

[Université de Bourgogne - Dijon](#)

[Université de Bretagne-Occidentale - Brest](#)

[Université de Caen-Normandie](#)

[Université de Franche-Comté - Besançon](#)

[Université de Lille](#)

[Université de Limoges](#)

[Université de Lorraine](#)

[Université de Nantes](#)

[Université de Pau et des Pays de l'Adour](#)

[Université de Perpignan Via Domitia](#)

[Université de Poitiers](#)

[Université de Rouen](#)

[Université de Tours](#)

[Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines](#)

[Université d'Evry-Val-d'Essonne](#)

[Université du Havre](#)

[Université Grenoble Alpes](#)

[Université Jean Monnet - Saint Etienne](#)

[Université Jean-Jaurès - Toulouse 2](#)

[Université Lumière - Lyon 2](#)

[Université Nice Sophia Antipolis](#)

[Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis](#)

[Université Paris Diderot - Paris 7](#)

[Université Paris-Est Marne-La-Vallée](#)

[Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10](#)

[Université Paul-Valéry-Montpellier](#)

[Université Rennes 2](#)

[Université Savoie Mont Blanc - Chambéry](#)

Lieu(x) de certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Historique de la certification :

Certification précédente : Domaine : Sciences Humaines et Sociales Mention : Sociologie